



Achat appartement en concubinage

Par **vipexa**, le **18/10/2011** à **00:40**

Bonjour,

Je vis depuis des années avec ma compagne et nous avons une fille.

L'appartement dans lequel nous vivons a été acheté par ma compagne avant que nous y emménagions et l'appartement est donc à son nom.

Ma compagne ne travaillant plus depuis la naissance de notre fille et disposant des fonds nécessaires, je souhaite rembourser par anticipation le solde du prêt immobilier concernant notre logement.

Quelle est la meilleure manière de procéder pour que les intérêts de chacun soient préservés ?

Merci

Par **mimi493**, le **18/10/2011** à **00:46**

Vous marier. L'achat en indivision entre deux étrangers (ce que vous êtes, puisque sans aucun lien) est toujours source d'ennuis sans nom.

Si malgré tout vous persistez à vouloir vous mettre dans les ennuis, il faut qu'elle vous vende la part de l'appartement qui correspond à l'argent que vous y mettez.